CC Rhône Helvie (Siren : 240700708)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Teil
Arrondissement	Privas
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/05/2000
Date d'effet	26/05/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Bernard NOEL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3 rue Henri DUNANT- BP 14
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07400 Le Teil
Téléphone	04 75 52 25 98
Fax	04 75 49 09 04
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 329

Densité moyenne	91,82

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Alba-la-Romaine (210700050)	1 442
07	Aubignas (210700209)	466
07	Le Teil (210703195)	8 493
07	Saint-Thomé (210703005)	439
07	Valvignères (210703328)	489

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 17

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif *mise en place et gestion d'un spanc (contrôle)*
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
Sanitaires et social
- Action sociale *Sont d'intérêt communautaire : -Construction et gestion des équipements en faveur de la petite enfance. -Contrat enfance jeunesse(élaboration, suivi et conclusion). -coordination mise en place et soutien aux opérations en faveur de la jeunesse ex: CLSH, animations pendant les vacances et extra scolaire. -Actions sociales éducatives -Gestion du relais d'assistantes maternelles. -construction et gestion d'une structure d'hébergement d'urgence -aménagement et gestion des terrains d'accueil des gens du voyage*
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique *sont considérés d'intérêt communautaire : l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique à créer. La mise en place d'ORAC (opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce) Actions de développement économiques et notamment la politique en faveur de la création d'entreprises. L'animation et la promotion économique du territoire. l'aménagement et la gestion d'immobilier d'entreprise d'intérêt communautaire*
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs *-développement de la lecture publique-mise en réseau des bibliothèques existantes et tout investissement s'y rapportant. -GESTION DU fonctionnement du cinéma Regain du Teil, programmation des séances et toute action visant à son maintien, son développement, voire son déplacement.*

Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) *Elaboration, mise en oeuvre, suivi et révision d'1 SCOT suite à la création d'1 SM porteur et d'un schma de secteur.*
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) *Elaboration et gestion de ZAC à créer*
Développement touristique
- Tourisme *-compétence pour définir et engager les actions de promotion du tourisme, de loisirs et culturelles sur le territoire communautaire, fixer les termes d'une politique d'accueil et d'information et soutenir les organismes locaux qui s'engagent, -réalisation d'une étude de faisabilité d'1 pôle touristico culturel INTERCOMMUNAl. -Entretien des sentiers du schéma de randonnée communautaire figurant sur les plans annexés.(à l'exclusion des ouvrages d'art) -promotion des sentiers du schéma de randonnées communautaires par l'édition d'1 topoguide. -participation à la démarche pays d'art et d'histoire.*
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat *-Logement social en jonction avec l'ALVR. -Programme local Habitat / OPAH*
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) *élaboration et réalisation d'OPAH et opérations façades*
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays *sont d'intéret communautaire les actions à conduire avec L'Europe, l'Etat, la Région, le département dans le cadre de la politique de pays notamment.*
- NTIC (Internet, câble...) *Compétence de la communauté de communes pour l'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques...*
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	S.I. DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE MONTELIMAR LE TEIL (SITOM) (252600622)	SM fermé	20 745
07	S MIXTE DU VIVARAIS MERIDIONAL (200026425)	SM fermé	51 419

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)